

Réunion : **Réunion extraordinaire publique de la Ville de Belle-Baie**

PROCÈS VERBAL - ADOPTÉ

Date : **07/05/2024**

Heure : **18 h 30**

Présents / présentes :

D. Guitard, maire

J.-G. Grant, maire suppléant

R. Arseneau, conseiller

O. Dilhac, conseiller

C. Doucet, conseiller

G. Frenette, conseiller

M. Larivière, conseillère

A. Noël, conseillère

J. Olivier, conseiller

W. St-Laurent, greffière municipale

R. Penarroja, analyste technique sénior

M. Courtin, directrice des services administratifs et initiatives corpo

M.-A. Godin, directeur des services aux citoyens

B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique

R. Doucet, trésorier

D. Boudreau, conseillère en ressources humaines et greffière adjoin

Absents / Absentes :

A. Bard-Lavigne, conseillère

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire a déclaré la séance ouverte à 18 h 30.

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

3.1. PRÉSENTATIONS :

3.1.1. 19, rue du Havre - Secteur Petit-Rocher

3.1.1.1. Présentation publique - Modifications proposées à l'arrêté de zonage

M. Yvon Frenette, représentant de la CSR, département de l'urbanisme, fait la présentation de l'objet de modifications proposées au plan rural et au plan de zonage avec ajout d'une nouvelle rue dans le secteur de Petit-Rocher.

3.1.1.2. Audience d'opposition ou d'appui concernant les modifications proposées aux dispositions de l'arrêté de zonage

La greffière avise les membres présents que les avis requis ont été publiés, pour les modifications proposées dans le secteur Petit-Rocher comme requises par la Loi sur l'urbanisme, paragraphe 111.

Elle mentionne également qu'aucune objection écrite ne fut reçue.

Le maire invite les membres du public, à trois reprises, d'exprimer leur opposition ou leur appui à la modification au plan rural et au plan de zonage avec ajout d'une nouvelle rue dans le secteur de Petit-Rocher; 3 fois.

4. RÉOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

4.1. Proposition - Arrêté 2024-04PR - Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » 19, rue du Havre, Secteur Petit-Rocher - Première lecture en entier

Proposé par : **C. Doucet, conseiller**

Appuyé par : **G. Frenette, conseiller**

Que l'Arrêté 2024-04PR, intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » » soit passé en première lecture (en entier).

Vote :

Motion adoptée

4.2. Proposition - Contrat de location - Tropical Bleu

Proposé par : **G. Frenette, conseiller**

Appuyé par : **O. Dilhac, conseiller**

Que les membres du conseil approuvent le contrat de location entre *Tropical Bleu* et la Municipalité de Belle-Baie ce concernant un espace situé au 19, rue du Havre, secteur Petit-Rocher, pour la location d'embarcation de plaisance et que le maire et la Greffière municipale soient autorisés à signer tous les documents connexes au nom de la Municipalité.

Vote :

Motion adoptée

4.3. Proposition - Contrat de location - CLÄX Entreprises Inc.

Proposé par : **A. Noël, conseillère**

Appuyé par : **M. Larivière, conseillère**

Que les membres du conseil approuvent le contrat de location entre CLÄX Entreprises Inc. et la Municipalité de Belle-Baie ce concernant un espace situé au 201, rue du Parc est, secteur Beresford, pour l'opération d'une entreprise de service alimentaire et de location et vente de produits destinés aux touristes et visiteurs et que le maire et la Greffière municipale soient autorisés à signer tous les documents connexes au nom de la Municipalité.

Vote :

Motion adoptée

4.4. Modifications proposées à la politique - P2023-02 - Politique de tarification

Proposé Par : **C. Doucet, conseiller**

Appuyé Par : **O. Dilhac, conseiller**

Que la politique *P2023-02 – Politique de tarification* soit modifiée comme suit :

- Sous la section Administration; ajouter les taux pour les frais de colporteur et de vendeur, par secteur.

Il est résolu que les membres du conseil approuvent toutes les modifications susmentionnées à la *politique P2023-02 – Politique de tarification*.

Vote :

Motion adoptée

4.5. Achat d'une partie de propriété située au 683, rue Principale, secteur Beresford

Proposé par : **G. Frenette, conseiller**

Appuyé par : **R. Arseneau, conseiller**

Que les membres du Conseil autorisent l'administration à conclure une entente d'achat et de vente pour l'achat d'une partie de la propriété située au 683, rue Principale, secteur Beresford, portant le numéro cadastral 20242228 et que le maire et la greffière municipale soient autorisés à signer tous les documents connexes au nom de la Ville.

Il est résolu que la propriété susmentionnée sera achetée pour 20 000 \$, plus frais connexes et que les coûts liés à cette propriété seront payés à même le Fonds de fonctionnement eaux et égouts.

Vote :

Motion adoptée

5. AJOURNEMENT

La séance fut levée à 20 h 26.

X

Daniel Guitard
Maire

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale